

# Sidesa

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
DE L'EAU SEINE AVAL

Domaine	Disposition	Hors territoires Jeux Olympiques 2024	Territoires Jeux Olympiques 2024	Articles liés
<b>Assainissement Collectif</b>	Contrôle des raccordements (nouveau & modifications existants) + Rapport de contrôle	Application à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Application à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022	<a href="#">Obligation de raccordement au réseau</a> <a href="#">Conformité du raccordement</a> <a href="#">Contrôle des raccordements</a>
	Augmentation du taux de majoration de la pénalité de l'article L.1331-8 du CSP jusqu'à à 400%	Application à compter de l'adoption d'une nouvelle délibération de la collectivité en charge du SPAC modifiant le taux de majoration.  "Sursis" de recouvrement de 12 mois pour les obligations de raccordements et mise en conformité des raccordements existants		<a href="#">Pénalité de l'article L.1331-8 du CSP en assainissement collectif</a>
	Production du rapport de contrôle en cas de vente d'immeuble raccordé au réseau	Non concernés	Application à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2022	<a href="#">Contrôle en cas de vente d'immeuble</a> <a href="#">Contrôle des raccordements</a>
	Information du SPAC par les notaires en cas de vente d'immeubles raccordés	Non concernés	Application à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2022	<a href="#">Information du SPAC par les notaires en cas de vente d'immeubles</a>
<b>Assainissement Non Collectif</b>	Augmentation du taux de majoration de la pénalité de l'article L.1331-8 du CSP jusqu'à à 400%	Application à compter de l'adoption d'une nouvelle délibération de la collectivité en charge du SPANC modifiant le taux de majoration.  "Sursis" de 12 mois <u>non</u> applicable		<a href="#">Pénalité de l'article L.1331-8 du CSP en ANC</a>
	Information du SPANC par les notaires en cas de vente d'immeubles dotés d'une installation d'ANC	Application depuis le 25 août 2021		<a href="#">Information du SPANC par les notaires en cas de vente d'immeubles</a>